

# LEERS Infos



Le magazine de la Ville #90 - Janv 2026



Quelles compétences  
pour quelle collectivité?



### POUR UNE MUTUELLE PLUS AVANTAGEUSE

La Miss vous  
accompagne

Compliqué de comprendre toutes les spécificités d'un contrat de mutuelle et de faire son choix parmi les nombreux prestataires existants ? Il y a parfois, en effet, de quoi s'arracher les cheveux et douter. La Miss se propose d'être votre seul et unique interlocuteur. Un référent physique, clarifiant les petites lignes des contrats, et vous aidant à trouver celui, qui tout en respectant votre budget, s'adapte le plus à vos besoins et critères. En 2024, la Ville de Leers a souhaité proposer ce dispositif à ses habitants. En devenant partenaire de l'association Miss, elle lui a permis de disposer de créneaux en mairie tous les 1<sup>er</sup> mardis, 2<sup>e</sup> vendredis et 3<sup>e</sup> mercredis.

Les rendez-vous personnalisés, ouverts à tous, sont gratuits et à prendre sur la plateforme missionsantesociale.org. Exprimez-vous librement, le conseiller vous écoute, vous propose plusieurs solutions envisageables. Laissez-vous le temps de la réflexion, comparez, étudiez...

Plus d'infos :  
[contact@missionsantesociale.fr](mailto:contact@missionsantesociale.fr)  
ou 09 82 51 68 68.

### ÉVITEZ DE JETER VOS OBJETS

Confiez-les au Rep'Leers

Mis en place en 2023, le Rep' Leers Café enregistre déjà en une vingtaine de séances plus de 500 visiteurs, près de 600 objets examinés et près de la moitié réparés. Que de déchets évités et d'économies faites ! C'est le but de ce service initié par le Conseil des Seniors et géré uniquement par des bénévoles. Des bricoleurs touche-à-tout, ingénieux et motivés, toujours prêts à rendre service et jamais à court d'idées pour tenter de trouver une solution et redonner vie à des objets fatigués, parfois usés ou cassés mais pas pour autant encore prêts à finir à la poubelle. Petit électroménager, télécopieur, ordinateur, machine à coudre, ils sont nombreux ces objets du quotidien à pouvoir retourner dans le circuit si peu que l'on se donne la peine de prendre le temps de les remettre en état...

**Rep'Leers Café, le 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison Des Jeunes, Complexe A. Daudet, rue R. Salengro. Gratuit, ouvert à tous.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

17 tonnes

Durant l'épisode neigeux auquel nous avons dû faire face début janvier, les agents des services techniques de la Ville ont été à pied d'œuvre 5 jours durant afin de sécuriser du mieux possible la circulation dans la commune. Ils ont ainsi utilisé plus de 17 tonnes de sel pour déneiger et dégivrer rues et abords de l'hôtel de ville, des écoles et des résidences seniors.



### ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales. Pour voter, il vous faut être inscrit sur les listes électorales de la commune, en ligne avant le 4 février, en mairie avant le 6 février.

Si vous avez déménagé, même au sein de votre commune, signalez-le en mairie car le bureau de vote dans lequel vous devrez vous rendre peut être différent. Les bureaux de vote à Leers sont situés salles A. Kerkhove, M. Lefebvre, école L. de Vinci, Hôtel de Ville, école P. Kergomard, résidences Les 4 Vents et Les Cygnes. Celui dans lequel vous devrez vous rendre est précisé sur votre carte d'électeur.

Le jour de l'élection, pour voter, il vous faut présenter un justificatif d'identité, original, avec photo et, si possible, la carte d'électeur. Le justificatif d'identité à usage unique « France identité » n'est pas recevable.

Si vous ne pouvez être présent le jour de l'élection, confiez à un autre électeur de votre commune la possibilité de voter en votre nom en effectuant une procuration. Celle-ci est à réaliser en remplissant le CERFA14952\*03 à déposer au commissariat pour qu'il soit enregistré.

Plus d'infos : Service Élections de la mairie au 03 20 20 06 00.  
Adresses des bureaux de vote sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

# ÉDITO



## Sommaire

**2 ACTUS**

**4 INSTANTANÉS**

**6 AMÉLIORER**

Végétalisation du centre-ville

**7 FOCUS**

Quelles compétences pour quelle collectivité ?

**10 GRANDIR**

Les projets du nouveau CMJ

**12 DÉCOUVRIR**

Bientôt le carnaval, la chasse à l'oeuf

**16 PRÉSERVER**

Les coupes de bois et les mégots leersois revalorisés

**19 AUTONOMIE**

La gym, c'est pour tous les seniors

**20 TRIBUNES**

**21 AGENDA**

**Retrouvez-nous sur**



Directeur de la publication : Jean-Philippe Andriès

Rédaction : Cécile Vandaele - Anthony Reynaert

Mise en page : Frédéric Fouriaud

Photos : Service Communication

Édition : Mairie de Leers

Impression : Imprimerie Monsoise (Mons-en-Barœul)

Dépôt légal : Janvier 2026

Tirage : 5000 exemplaires

Mairie de Leers 25 rue de Lys

BP11 59115 Leers.

Tél. : 03 20 20 06 00 - contact@ville-leers.fr

Ouverture du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h le mardi).  
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Permanence du maire : Mercredi de 14 h 30 à 17 h 30, uniquement sur rendez-vous

Police municipale 03 20 66 58 22.

Poste de police au 38 rue du G<sup>al</sup> Leclerc à Hem.



En ce début d'année 2026, je tiens tout d'abord à vous adresser mes voeux les plus sincères. Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et réussite, ainsi qu'à vos proches. Puisse-t-elle aussi être porteuse d'espoir, de solidarité et de projets communs pour notre ville et notre territoire.

En 2026, se dérouleront les élections municipales et à leur suite, l'élection du président de la Métropole Européenne de Lille et de ses vice-présidents. Parce qu'il est essentiel que chaque citoyen sache qui fait quoi, le dossier de ce Leers infos est consacré à la répartition des compétences entre la commune, la métropole, le Département et la Région. Chacun de ces niveaux de collectivités joue un rôle précis, mais tous œuvrent pour un même objectif : améliorer votre quotidien et préparer l'avenir.

La commune, c'est le cœur de la vie locale. C'est l'école de vos enfants, la propreté des rues, les équipements sportifs et culturels, la sécurité du quotidien, ou encore l'aide aux plus fragiles.

La Métropole, c'est l'échelle des grands projets. Elle coordonne les transports, la gestion des déchets, le traitement et l'approvisionnement en eau, l'habitat, le développement économique ou encore la transition écologique.

Le Département et la Région complètent cette action publique. Le Département intervient notamment dans les collèges, les routes départementales, l'action sociale et la protection de l'enfance. La Région, quant à elle, pilote les lycées, la formation professionnelle, les transports ferroviaires et le développement économique régional.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous renouvelle mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Jean-Philippe Andriès  
Maire de Leers

## INSTANTANÉS



### Fantasque Charivari !

Dans le cadre des Belles sorties, en partenariat avec l'Atelier Lyrique de Tourcoing, la salle A. Kerkhove a accueilli, un dimanche de mi-novembre, le Charivari de l'Ensemble Il Buranello. Plus qu'un concert, ce spectacle a littéralement emporté les nombreux spectateurs dans un univers fantasque et fantasmagorique. Un bon moment de musique et de poésie.

### 929 colis de Noël pour les seniors

Comme elle le fait tous les ans, à quelques jours des fêtes de fin d'année, la Ville a offert 929 colis et coquilles aux plus de 70 ans leersois inscrits au préalable.



### Ambiance créole au repas festif des 4 Vents

116 convives ont à nouveau participé au repas festif proposé par la Résidence des 4 Vents mi-novembre. Le thème créole a ravi bien des palais de Leersois gourmands.



### 206 boîtes de Noël solidaire

Cette année encore, à l'approche des fêtes de fin d'année, les Leersois se sont montrés solidaires et généreux. En participant à la nouvelle édition des « Boîtes de Noël solidaire », ils ont permis de récolter 206 colis remis au Secours Populaire de Roubaix pour être offerts aux plus démunis.



## INSTANTANÉS



### Des idées cadeaux au marché de Noël

Pas de festivités de Noël sans marché de Noël. Cette année encore, celui proposé par la Ville, salle Christiane Dubois, mi-décembre, a attiré de nombreux visiteurs à la recherche d'idées cadeaux.

### 870 coquilles de Noël pour les enfants

Avant tout le monde, les scolaires de Leers ont reçu des cadeaux. À la veille des vacances, comme le veut la tradition, ils se sont vus remettre par la Ville une coquille de Noël.



### Cérémonie de vœux à la population

Cette année encore, fin janvier, la cérémonie de vœux du maire a été pour chacun l'occasion de se remémorer ce qu'a été l'année passée. Mais la manifestation a surtout été une nouvelle fois l'opportunité de se rencontrer, d'échanger.



### À l'EHPAD, que les fêtes commencent !

Avec un peu d'avance, à la veille des vacances de fin d'année, les résidents de l'EHPAD des Cygnes et leur famille se sont retrouvés autour d'un repas de fête. Un menu aux petits oignons avec foie gras et bûche de Noël maison préparés par les cuisiniers de la résidence.





## L'OPÉRATION VÉGÉTALISATION SE POURSUIT

### Les arbres sont arrivés au centre-ville

**Prévue dans le projet de réaménagement du Cœur de Ville 2, la végétalisation a pu se concrétiser durant le mois de décembre avec de nombreuses plantations.**

Déjà au printemps, aux entrées de ville, au Carihem, à la mairie et à l'EHPAD, de nouveaux espaces végétalisés avaient été aménagés et regarnis. Puis le cimetière du Village a été réengazonné.

Au début de l'automne, la saison étant plus propice aux plantations, des arbres y ont également fait leur apparition. Tout comme de nombreuses plantes à travers la ville, sur les places, les ronds-points et divers parterres.

Ainsi, 40 000 bulbes de jonquilles, narcisses ou crocus ont été plantés afin d'amener couleurs et gaïté au printemps.

#### 800 m<sup>2</sup> végétalisés

Dans le même temps, comme cela avait été prévu dans le projet de réaménagement du Cœur de Ville 2, début décembre, aux abords de la place Lucien Demonchaux et dans la rue des Patriotes, ont été plantés 20 arbres. Érable, charme, magnolia, arbre de Judée ont ensuite été rejoints

par 4 000 arbustes, vivaces et graminées, favorables à la biodiversité, qui rythmeront les saisons.

En tout, c'est plus de 800 m<sup>2</sup> de Leers qui ont ainsi été végétalisés. Évidemment, compte-tenu du contexte et dans un souci de développement durable, le choix s'est porté sur des espèces persistantes, peu allergènes et nécessitant le moins d'arrosage possible.

Vivement le printemps à présent pour voir toute cette végétation fleurir !

## SALLE DE TENNIS

### Un nouvel éclairage



Le chantier de changement des éclairages dans les bâtiments publics se poursuit. Depuis plusieurs mois, la Ville a entrepris de remplacer les éclairages vieillissants et énergivores de ses équipements par des LED. Début décembre, c'est la salle de tennis qui a bénéficié d'une nouvelle installation plus économique et écologique.

## TRAVAUX EN MAIRIE

### L'accueil réaménagé



Si vous êtes passés en mairie récemment, vous aurez constaté la réalisation de travaux à l'accueil. Afin de déplacer le bureau d'accueil central pour qu'il soit plus visible et accessible à tous dès l'entrée dans l'Hôtel de Ville, un réaménagement était nécessaire. Pour cela, un muret en plâtre qui trônait au milieu du hall a été cassé par les services techniques de la Ville, une partie du carrelage refait et des câbles tirés.

# Quelles compétences **POUR QUELLE COLLECTIVITÉ ?**



**En France, il existe 3 niveaux de collectivités territoriales : commune, Département, Région. Les intercommunalités comme la Métropole Européenne de Lille sont des établissements publics conçus pour gérer des compétences structurantes qui dépassent le seul territoire communal. Les collectivités et intercommunalités ont des compétences obligatoires édictées par la loi. D'autres compétences sont facultatives. Certaines peuvent être gérées par plusieurs collectivités comme la culture ou le sport.**

## FOCUS

La MEL prend en charge construction, entretien, restauration et optimisation de la route. Elle est également en charge de la mobilité : réseau de transport en commun Ilévia, mobilité douce.

La Région gère les ports et les aéroports, Trains Express Régionaux (TER), transports routiers inter-urbains et scolaires, les gares publiques routières... Les régions sont devenues autorités organisatrices des transports.

Le maire détient un pouvoir de police administrative, exercé sous le contrôle administratif du Préfet. Il doit assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et l'ordre public sur le territoire de la commune. À ce titre, il peut mettre en place une police municipale. L'État a, quant à lui, en charge la police judiciaire qui réprime les troubles avérés et doit constater les infractions à la loi pénale, rassembler les preuves et rechercher les auteurs.

L'éclairage public, l'entretien des trottoirs et des voiries communales sont à la charge de la Ville.

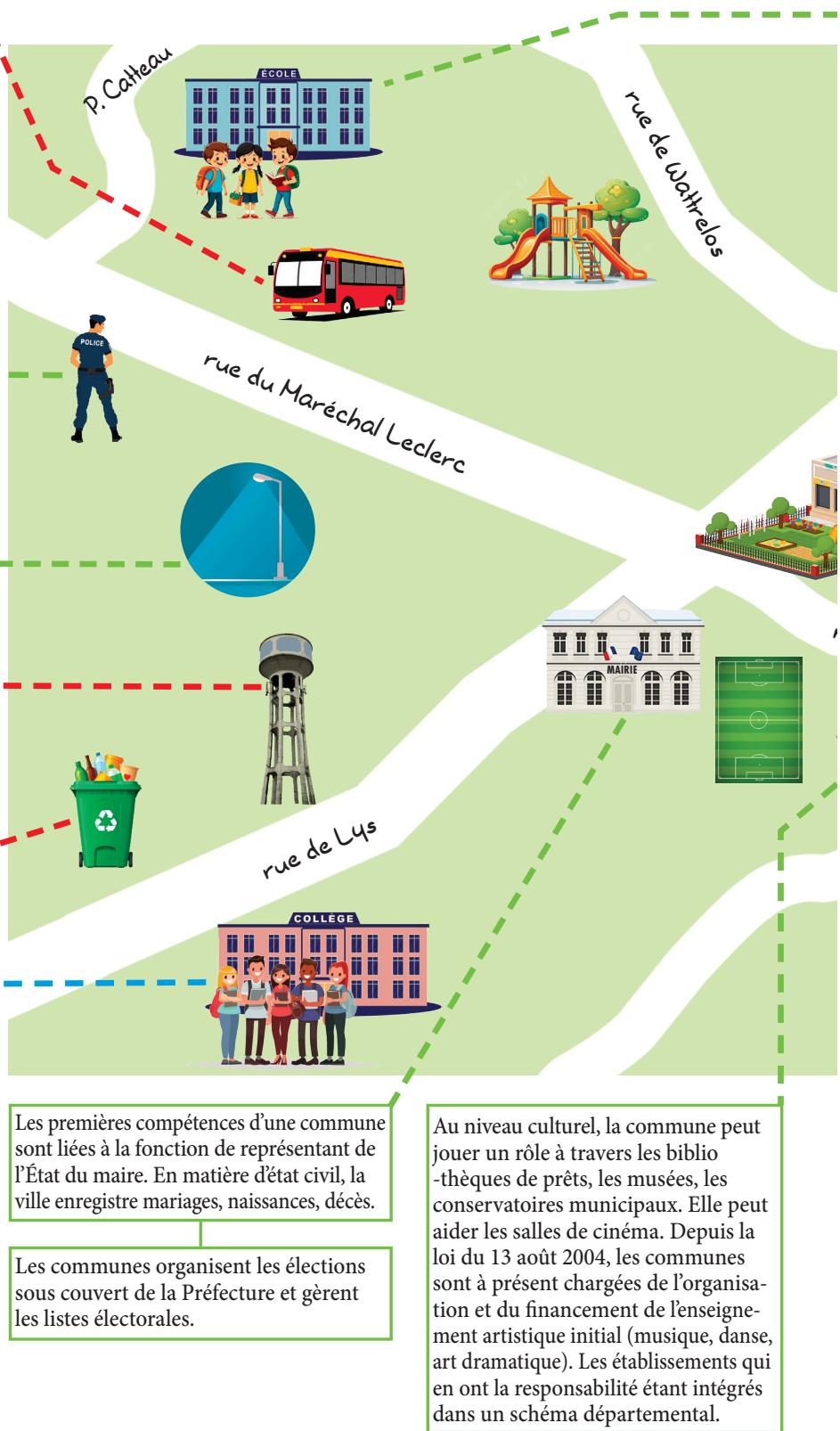
La MEL prend à présent en charge la distribution de l'eau potable via Iléo ou Noréade. Elle est aussi responsable de l'assainissement : collecte et traitement des eaux usées.

La MEL gère les déchets. Elle confie la collecte des déchets, des encombrants, des déchèteries à divers prestataires.

En matière d'enseignement, le Département a en charge, la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics. Depuis 2004, il y gère aussi l'accueil, la restauration, l'hébergement, l'entretien général et technique.

La Région gère les lycées : construction, entretien et fonctionnement, ainsi que la formation professionnelle : insertion des jeunes en difficulté, formation des demandeurs d'emplois, apprentissage et formations en alternance.

**La répartition des compétences à Leers est propre à la commune et à la MEL. Ailleurs, les missions peuvent être réparties différemment.**



Légende : Ville de Leers MEL   
Département Région

# FOCUS

En ce qui concerne l'enseignement, depuis la loi Ferry de 1881, l'école primaire est communale. La commune doit gérer la construction, reconstruction, l'extension, l'entretien et l'équipement des établissements publics. La commune fixe la carte scolaire sur son territoire.

Les communes sont désormais en charge du Service Public Petite Enfance en tant qu'autorité organisatrice. Elles peuvent également gérer des structures d'accueil comme le CPE à Leers.

La Région se charge du développement économique : pôles de compétitivité, aides au tissu économique et schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Elle définit les orientations d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises. La MEL œuvre à présent également aussi dans ce sens.



Le Département est le chef de file de l'action sanitaire et sociale en faveur des seniors, de l'enfance et de la famille, des personnes en situation de handicap, et du public en difficulté. Il a à sa charge l'ensemble des prestations d'aide sociale et la gestion des allocations individuelles de solidarité (RSA, PCH, APA) et la politique en faveur du maintien à domicile, de l'EHPAD et de la résidence autonomie les 4 Vents. Ces structures peuvent être gérées par un CCAS comme à Leers.

En matière d'action sociale, la commune a une action complémentaire de celle du Département avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui analyse les besoins sociaux de la population et intervient dans les demandes d'aides sociales. Le CCAS peut apporter son soutien aux personnes en difficulté (bons alimentaires...).

Avec pour but le rayonnement du territoire, la MEL soutient projets culturels comme sportifs.

Pour la culture, le Département est compétent en matière de lecture publique (bibliothèques de prêt). Il est également responsable des musées départementaux et des archives départementales (avec l'État). Il investit encore dans la protection du patrimoine.

En matière de logement, le Plan Local de l'Habitat a été adopté au niveau de la MEL en 2023. Il régit constructions et rénovations pour 6 ans.

En matière d'urbanisme, les communes délivrent les permis de construire et autres autorisations d'urbanisme qui doivent respecter le plan local d'urbanisme (PLU) élaboré par la MEL.

Le Département a en charge la politique de protection et de préservation des Espaces Naturels Sensibles et des zones Natura 2000. Il intervient aussi dans de nombreux sujets tels que la biodiversité, l'eau, les déchets ou encore les chemins de randonnée. Compétence partagée depuis 2001 avec la MEL qui gère plusieurs sites : Parc de la Deûle, Val de Marque, chaînes des lacs de Villeneuve d'Ascq.

La Région a en charge le schéma régional d'aménagement du territoire et de l'environnement : gestion des déchets, des parcs naturels régionaux, développement rural et urbain, plan régional pour la qualité de l'air... Il fixe les objectifs en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économique de l'espace, d'intermodalité et de développement des transports.



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### Des idées à profusion !

**Officiellement installés mi-novembre, les 6 nouveaux élus du CMJ ont rejoint les plus anciens, et participé à leur première réunion de travail le 10 décembre.**

À la manière d'un Conseil municipal, les élus du CMJ se sont réunis le 10 décembre à l'Hôtel de Ville, dans la salle du conseil. Cette première réunion avait pour but de permettre aux jeunes conseillers d'échanger sur leurs différents projets.

Les « nouveaux » élus ont eu l'occasion de présenter à leurs camarades leur programme de campagne. De la mise en place d'une tyrolienne au parc de la Butte à l'ajout de poubelles dans les rues de la ville, en passant par des actions de solidarité ou encore des aménagements dans les écoles, les idées ont fusé !

Les « anciens », quant à eux, ont expliqué les projets déjà réalisés et ceux en cours. Ils ont parlé notamment des rencontres intergénérationnelles dans les résidences de la ville, du travail effectué sur les menus des cantines, de leur opération de recyclage des bouchons et de l'appel à projet de la MEL auquel ils ont répondu avec un projet de végétalisation des espaces perdus du complexe sportif, d'ailleurs parmi les 35 lauréats sur 137 projets déposés ! (voir article p. 17).

Rendez-vous à la prochaine séance pour étudier la faisabilité des actions futures.

## JUNICODE

### Apprendre à être un usager de la route responsable



Vous avez parfois peur de laisser vos enfants partir seuls sur les routes faire du vélo ? On peut le comprendre. Afin de limiter au maximum les risques, faire des jeunes leersois des usagers de la route responsables et vigilants, la Ville propose, chaque année, début janvier, aux CM1-CM2, de participer au Junicode. Guidés, conseillés par des CRS, les enfants sont sensibilisés à la sécurité routière. Une partie de leur séance est consacrée à la théorie, au code de la route, à l'importance de le respecter. Une seconde leur permet d'évoluer en deux-roues sur un parcours. Ainsi, en situation, les jeunes cyclistes, un prochain jour automobilistes, prennent réellement conscience du besoin d'être attentif aux panneaux, aux autres, à son propre comportement. Mis face aux dangers, aux risques, ils comprennent que sur la route il faut, rapidement et toujours, avoir les bons réflexes.

# GRANDIR

## SI L'ON DEVAIT SE CONFINER AU CPE

### Se préparer sans faire peur



Comme c'est le cas dans les écoles et établissements scolaires du secondaire, les structures d'accueil des 0-6 ans doivent effectuer, au moins deux fois par an, des exercices de mise en sûreté des enfants. Évidemment, le personnel du CPE de Leers est déjà vigilant et tente de prévenir tous les risques. Mais, il pourrait arriver un jour qu'avec les enfants dont il a la charge, il doive faire face à une situation d'urgence particulière due à l'intrusion d'une personne extérieure, un attentat ou une catastrophe naturelle. Être prêt à toute éventualité et assurer la sécurité des enfants en attendant l'arrivée des secours ou la fin de l'épisode dangereux demande un protocole adapté au jeune âge des enfants accueillis.

Pour les adultes, se préparer permet de connaître les modalités, se répartir les rôles, réfléchir à certains freins ou difficultés, gérer le stress, si besoin. L'exercice ne doit, néanmoins, pas inquiéter les enfants, leur faire peur, les faire paniquer. C'est pourquoi, l'équipe de professionnels leersois fait le choix d'effectuer avec eux, comme cela a été le cas mi-novembre, un test de confinement ou d'évacuation de façon ludique. Et voilà qu'est arrivée, cette fois, en cette période d'hiver, une petite marmotte se préparant à hiberner et devant chercher, le plus rapidement et silencieusement, une cachette...

## AU CPE

### Donner le goût des livres aux enfants

Apprendre aux enfants dès leur plus jeune âge à aimer les livres, à avoir l'habitude de feuilleter, de découvrir mais aussi aider les parents à choisir les bons ouvrages, les guider dans la façon de faire la lecture à leurs bambins, à les intéresser, les captiver, c'est la volonté des ateliers « Je lis avec mon enfant » proposés régulièrement au CPE. Aussi ludiques que les heures du conte ou diverses autres activités de la structure, ces séances sont primordiales pour l'éveil et la socialisation des enfants. Avec eux, ils apprennent à être curieux, à imaginer, à se poser des questions, à parler. Les enfants écoutent également, se concentrent. Enfin, partager une lecture avec un enfant est un moment privilégié qui crée et renforce des liens.



## MDJ

### Les jeunes concoctent leur programme



Stage « santé/bien-être » avec leurs homologues de Leers-Nord, création de décors pour la chasse à l'oeuf, rencontres intergénérationnelles... ce sont quelques-uns des projets que les jeunes leersois fréquentant la MDJ développeront durant les prochaines semaines. Ces actions ne leur sont pas imposées. Ce sont eux qui les ont choisies après y avoir réfléchi et en avoir débattu lors de leur dernière réunion de projets de mi-janvier. Afin de favoriser leur engagement, leur implication, mais aussi répondre exactement à leur demande, il leur est proposé de participer à présent à chaque début de trimestre à une réunion durant laquelle ils sont amenés à proposer, partager leurs idées et leurs envies d'activités.



## Carnaval 2026 QUEL SERA VOTRE DÉGUISEMENT CETTE ANNÉE ?

*S'il est un moment dans l'année où toutes les générations se retrouvent dans une ambiance festive et haute en couleur, c'est bien le carnaval. Cette année, il se tiendra le 28 février.*

**A**fin de rester encore un peu dans l'ambiance des vacances d'hiver se terminant, de Mardi gras récemment passé, et d'oublier la rentrée deux jours plus tard, prenez le départ du cortège de la nouvelle édition du carnaval leersois. Soyez, cette année encore, au rendez-vous avec familles et amis. Préparez vos confettis et cotillons. Surtout,

n'oubliez pas de revêtir votre déguisement préféré. Chars, groupes musicaux et danseuses seront eux aussi dans les rangs pour vous guider et vous faire danser et chanter.

Samedi 28 février, départ à 15h Esplanade J. Deprat. Arrivée prévue salle C. Dubois. Ouvert à tous, pas d'inscription.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous vous êtes récemment installés à Leers ? Écoles, crèches, animations de la ville, vous connaissez déjà. En revanche, vous aimeriez savoir comment intégrer l'École de musique ou ce qui se fait en matière de développement durable ou encore les dispositifs existants. Rendez-vous samedi 7 février entre 8 h 30 et 12 h. Comme l'an passé, il est proposé aux Leersois d'adoption récente de venir partager un moment avec les services et les élus de la ville. Ce sera l'occasion pour chacun de s'informer, de questionner, d'échanger autour d'un petit café.

Accueil des nouveaux habitants, samedi 7 février de 8 h 30 à 12 h, salle des mariages en mairie.

Réponse à l'invitation à renvoyer ou inscription à [protocole@ville-leers.fr](mailto:protocole@ville-leers.fr)

## LA CHASSE BIENTÔT OUVERTE INSCRIVEZ-VOUS !



C'est une tradition. Chaque année, à la période de Pâques, de gentilles cloches déposent à la volée des œufs. À Leers, c'est au parc de la Butte que l'on en trouve le plus, il semble. Aussi, la Ville a, à présent, l'habitude d'y organiser une chasse afin que les gourmands leersois de moins de 9 ans, viennent en dénicher le plus possible avant de pouvoir ensuite se régaler. Pour que chacun parte en quête et puisse remplir son panier confortablement et en toute sécurité, deux espaces sont aménagés, l'un pour les 3-5 ans, l'autre pour les 6-9 ans. Les places étant limitées, n'oubliez pas de vous inscrire. Si la chasse à l'œuf aura lieu le samedi 4 avril à 10 h, les inscriptions, elles, se dérouleront du 14 février au 14 mars, en ligne obligatoirement, sur [weezevent](http://weezevent). Retrouvez le lien sur [www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)

# DÉCOUVRIR ATELIER CHANT

## Le plaisir d'explorer sa voix ensemble



Avoir la chance de participer à un atelier chant mené par une chanteuse d'opéra, ce n'est pas offert à tout le monde.

Les Leersois ont cette opportunité.

En plus de ses cours traditionnels, l'École municipale de musique propose aux musiciens amateurs, ne souhaitant pas ou ne pouvant pas, suivre un cursus classique avec formation musicale, cours individuels et cours collectifs, des ateliers.

Programmés en semaine, le soir, à un rythme moins soutenu que des cours, ces ateliers permettent de faire l'apprentissage du tambour, de la direction d'orchestre ou encore du chant.

Pour explorer leur voix, les chanteurs ont pour coach Mathilde Flament, soprano de l'Opéra de Lille, également professeure à l'École de musique. Si l'atelier n'est pas un cours imposant de la technique, ce n'est pas pour autant non plus une chorale. De part sa profession, la coach a une approche plus précise. Avec l'artiste expérimentée, la dizaine d'élèves, sans niveau requis, néanmoins autonomes et motivés, travaillent respiration, posture, justesse, articulation, intonation. Des exercices simples permettent de découvrir des répertoires variés et accessibles. Mathilde Flament s'adapte au niveau de chacun. Certains sont totalement novices, d'autres musiciens et d'autres encore membres de chorales. Tous ont envie d'être conseillés, de progresser mais surtout de prendre du plaisir à chanter ensemble.

Infos sur les ateliers auprès de l'École de musique.

## LA VILLE POURSUIT LE DISPOSITIF CEE

### Des recettes pour les économies d'énergie

Lors du Conseil municipal de décembre, la Ville a validé une nouvelle fois son adhésion au dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE). Ces certificats obligent les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, carburants) à financer des travaux d'économie d'énergie chez les particuliers, les entreprises ou les collectivités. Cela étant à présent pour eux une obligation. Les certificats fournis en contrepartie des réalisations leur permettant de ne pas payer de pénalités. À l'échelle de la Métropole Européenne de Lille, le dispositif permet de maximiser les recettes issues des actions réalisées sur le territoire.

Le dispositif a par exemple contribué à réaliser à Leers la rénovation de l'éclairage public en 2022, en 2023, celle des chaufferies de Blin Péri ou de Léonard de Vinci. Le tout pour un montant de 25 000 €.

Afin de prioriser ses travaux, notamment ceux effectués grâce aux CEE, depuis mai 2023, la Ville dans le cadre de sa démarche de développement durable et d'économie d'énergie, comme d'autres villes du territoire, bénéficie de l'expertise d'une conseillère en énergie partagée.

Celle-ci l'accompagne dans le montage des projets, les choix techniques, la veille réglementaire ou technologique.

  
MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



# DÉCOUVRIR

## LOS FOOTBALL

### Encadrement et bénévolat

Créé en 1932, le LOS Football est l'une des plus anciennes mais aussi des plus grosses associations leersoises avec plus de 700 adhérents. « Nous ne voulons pas faire d'élitisme. Nous souhaitons que chaque Leersois qui en ait envie puisse jouer au foot, quel que soit son niveau », précise Daniel Mathon, président du club. Le LOS Football est labellisé par la Fédération Française de Football pour son sérieux en matière d'encadrement, d'accueil et de formation de ses éducateurs. Toujours renouvelé, ce label concerne à la fois les sections masculines et féminines. Mais tout cela ne serait pas possible sans l'implication des bénévoles, éducateurs et encadrants qui effectuent un gros travail tant au niveau de l'organisation du club que de la transmission du respect et des valeurs du sport.

#### Recherche de bénévoles

Le LOS Football compte environ 80 bénévoles dont certains sont là depuis plus de 40 ans. Pour maintenir le niveau de



qualité actuel, le club a besoin de se renforcer. Alors, si vous avez un peu de temps à consacrer, devenez bénévole !

LOS Football - Tél. : 03 20 02 90 07 ou 06 08 83 50 89

<https://leers-os.footeo.com> - Facebook LOS Football

## BOU'D'BROUSSE

### 3 disciplines, 300 licenciés



L'association Bou'd'Brousse assure des cours d'escalade dès 5 ans dans les salles Alphonse Daudet de Leers, Oran Delespaul à Roubaix et Jean Devys à Toufflers. La pratique peut se faire en loisir ou en compétition. Labellisé par la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, le club compte plus de 300 licenciés et propose les 3 disciplines de l'escalade : la difficulté qui consiste à grimper le plus haut possible dans une voie imposée, le bloc où il faut atteindre le haut d'un mur de 4,5 m maximum et la vitesse où il faut monter la voie le plus rapidement possible. Côté résultats, le club a vu percer plusieurs de ses éléments au plus haut niveau. Il y a notamment Aristide Madry-Allepaerts qui a été sélectionné en équipe de France jeune de bloc. Adrian Maillard, quant à lui, fait les stages de l'équipe de France para dans la catégorie B3 déficient visuel. Et 7 grimpeurs du club se sont qualifiés pour la demi-finale du championnat de France de bloc qui se tiendra fin janvier à Chaumont.

Bou'd'Brousse - Tél. : 06 15 27 82 17 - [boudbrousse@club.ffme.fr](mailto:boudbrousse@club.ffme.fr)  
[www.boudbrousse.fr](http://www.boudbrousse.fr) - Facebook Bou'D'Brousse

## L'EMPORTÉ

### Nouvelle équipe



L'emporté, la friterie de la rue des Patriotes, a rouvert le 8 janvier avec de nouveaux propriétaires. Aurélien et Jenny Tricoit ont 15 ans d'expérience dans la restauration rapide. Ils ont gardé les incontournables snacks, sandwichs et frites fraîches cuites au gras de bœuf mais proposent aussi des burgers avec des sauces maison à découvrir. Ils se fournissent en produits « ultra-locaux » : pain de la boulangerie Meyer et légumes du Fruitier de Leers.

L'emporté, 23 rue des Patriotes  
[lempporte.jennys@gmail.com](mailto:lempporte.jennys@gmail.com)

Ouvert du mardi au dimanche de 11h à 14h30 et de 18h à 22h (fermeture à 22h30 du vendredi au dimanche)

# DÉCOUVRIR BOURLE

## Le cercle Saint-Louis sacré champion

Le Cercle Saint-Louis a remporté le championnat de bourles 2025 débuté en février avec neuf équipes. Le club leersois s'est imposé fin novembre après une finale triangulaire face au Cercle Saint-Luc de Lys-lez-Lannoy et aux Amis de la Bourle de Wattrelos.

Entre la bourloire classée et le géant Alphonse le bourleux, la bourle est une véritable institution à Leers. Pour ceux qui n'auraient jamais testé, le but du jeu est d'approcher les bourles (disques en bois de 4 à 8 kg) au plus près de « l'étaque » (rondelle de cuivre incrustée en bout de piste). Mais attention, la piste est incurvée et mesure 23 mètres de long sur 3,5 mètres de large avec une fosse au bout pour les bourles lancées trop fort !

Vous souhaitez essayer ? N'hésitez pas à franchir les portes du Cercle Saint-Louis



durant les horaires d'ouverture ou lors des tournois organisés aux Fêtes du Moulin, 14 Juillet et Journée du Patrimoine. Ambiance conviviale garantie !

Cercle Saint-Louis , 29 rue Jean Jaurès  
Tél. : 06 07 03 07 30 ou 03 20 02 60 54,  
alalamarch@numericable.fr  
Ouvert le vendredi de 17h 30 à 21h,  
le samedi de 17 h à 21h et le dimanche  
de 11h à 13h et de 17h 30 à 21h

## CAFÉ ANGLAIS

### You want to speak english ?



Même en ayant pris des cours, en se formant à plusieurs reprises, si l'on ne pratique pas l'anglais régulièrement, on perd son vocabulaire, son accent, son oreille se déshabite à cette langue étrangère.

Pour ces raisons et pour ne pas perdre l'efficience d'une nouvelle formation réalisée à l'automne, Béatrice Perron a donc pris l'initiative de lancer, à Leers, un café anglais. Y vient qui veut, quand il peut.

Totalement informel, bénévole, gratuit et ouvert à tous, le rendez-vous fixé chaque mardi à 18 h aux Fromages de Tim n'est pas un cours avec un professeur mais un moment d'échange, une occasion de converser en anglais.

Ils sont salarié, prof, commerçant, chef d'entreprise, retraité, tous parlent anglais, l'utilisent lors de voyages ou ont pratiqué dans le cadre du travail, mais manque d'exercice à leur goût. Alors, ils ont immédiatement adhéré à la proposition et se retrouvent à présent avec plaisir le mardi pour discuter amicalement, autour d'un verre, de leur journée, leur plat préféré, leurs vacances prochaines. De tout, de rien, du moment que c'est en anglais...

Café anglais, mardi 18 h aux Fromages de Tim, rue des Patriotes. Gratuit.

## HONNEUR

### 3 anciens combattants médaillés



Midécembre, 3 membres de l'association UNC section de Leers, Jean-Marie Baesen, Jean-Marie Bauwens et Roger Vermeulen ont été mis à l'honneur par la Ville. Chacun d'entre eux a reçu la médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, échelon bronze pour son implication depuis de nombreuses années dans l'association et l'accompagnement notamment des élèves lors des voyages à Notre-Dame-de-Lorette.



## REVALORISATION DES VÉGÉTAUX

### Quand les arbres deviennent paillage ou bancs

*Rien ne se perd, tout se réutilise. Même les coupes des végétaux du parc de la Butte.*

Dans le cadre de sa démarche de développement durable, la Ville a souhaité recycler les coupes des végétaux du parc de la Butte faites à l'automne. Par mesure de sécurité et afin d'entretenir le parc, une vingtaine d'arbres, devenus au fil des années dangereux car morts ou déperissants, ont été abattus en novembre.

#### Des copeaux et des bancs

Cela a permis de récupérer 20 m<sup>3</sup> de copeaux. Rapidement, ce paillage a été mis aux pieds des massifs de la ville, notamment des nouvelles plantations faites au Carihem. Cela servira, d'une part, cet hiver à protéger les plantations du froid. D'autre part, à la saison chaude, contre la chaleur et le manque d'eau.

Certaines souches ont, quant à elles, été conservées afin de créer des niches écologiques favorables à la biodiversité. Des troncs, eux, vont être transformés en bancs mais aussi en agrès de parcours d'équilibre disséminés à divers endroits du parc. Quand on peut associer l'utile à l'agréable...

## RECYCLAGE

### Des mégots à l'isolant ou rembourrage de doudounes

Tchaomégot ! C'est ce que Leers aimerait dire un jour à ces bouts de cigarettes polluants jetés en trop grand nombre en ville. Pour cela, depuis plusieurs mois, la lutte contre les mégots a été renforcée. Tchaomégot est également le nom de l'entreprise de l'Oise à laquelle Leers confie à présent les mégots collectés sur son territoire afin qu'ils soient recyclés. L'idée avait d'ailleurs été proposée lors du premier Budget Participatif.

#### La lutte s'intensifie

Cela fait suite à la signature d'une convention avec Alcome l'an dernier, à la distribution de cendriers de poche, à la mise en place de l'opération « Chasse aux mégots » de la fin de l'été et à l'installation récente de cendriers en centre-ville.

Sans eau ni solvant toxique, Tchaomégot dépollue écologiquement les mégots. La fibre extraite du mégot, certifiée non toxique et inodore, étant recyclée ensuite en isolant pour le bâtiment ou en rembourrage de doudounes produites à Roubaix-Tourcoing.

Les mégots relâchent des substances toxiques extrêmement



néfastes pour l'environnement (mercure, plomb, goudron...). Jetés par terre, ils ont de grandes chances d'être emportés par la pluie et de terminer dans les cours d'eau. Un seul de ces mégots peut tuer un poisson en 96h ! Essayez d'y penser quand vous aurez un mégot à jeter. Préférez un cendrier plutôt que la nature...

# BUDGET PARTICIPATIF DE LA MEL

## Le projet du CMJ retenu !

En mai 2025, la Métropole Européenne de Lille a lancé un budget participatif afin de développer avec les citoyens la nature et la biodiversité sur son territoire. Ouvert à tout citoyen, petit ou grand, collectif ou association, des 95 communes, le dispositif souhaitait favoriser les initiatives citoyennes pouvant créer, améliorer, protéger des endroits où la nature, les animaux, les plantes pourraient s'épanouir. Pour cela, une enveloppe de 1,2 million d'euros a été prévue.

Parmi les 137 projets déposés se trouvait celui du Conseil Municipal des Jeunes de Leers. Appuyés par la chargée de mission développement durable de la Ville, les jeunes élus, déjà sensibles au sujet et souhaitant planter des arbres pour favoriser la nature, ont effectué des repérages sur le terrain, ils ont conçu un projet prévoyant l'aménagement de plantations ou prairies fleuries dans les espaces pour le moment en friche du complexe sportif qu'ils connaissent bien pour fréquenter les clubs sportifs qui y sont abrités.

### 137 projets, le CMJ parmi les 35 lauréats

Leur projet jugé bénéfique au plus grand nombre et à la biodiversité figure parmi les 35 lauréats. Ainsi, derrière le terrain de



foot, entre ce terrain et la salle de tennis, derrière la salle A. Daudet, à côté de la salle N. Boileau, devraient être installés hôtels à insectes, nichoirs, zones humides, plantés des arbres fruitiers, des buissons, des fleurs des champs pour que les animaux et insectes, notamment les abeilles, puissent y trouver refuge et nourriture. Le temps de mener les études techniques, le projet devrait se concrétiser d'ici une à deux années.

À noter qu'un 2<sup>e</sup> projet leersois a été retenu. Celui-ci consistera à aménager une haie afin de canaliser les promeneurs sur le chemin de balade existant aux bassins filtrants, à la frontière belge, pour préserver la faune et la flore.

## RAMASSAGE DE DÉCHETS

### Repartons en chasse le 7 mars



À vos gants, pinces et sacs poubelle ! Samedi 7 mars, une nouvelle opération de ramassage de déchets est prévue à Leers, dans le cadre des Hauts-de-France propres. Oui, bien sûr, vous êtes parfois excédés de voir les déchets toujours si nombreux à polluer nos espaces verts ou bords de routes alors que les actions citoyennes de nettoyage se multiplient. Et après tout, ce n'est pas à vous de ramasser... Certes. Mais alors, on fait quoi ? À Leers, le parti a été pris de rester motivés, mobilisés et de poursuivre la chasse aux déchets jetés dans la nature avant qu'ils ne finissent dans l'estomac d'animaux ou dans les océans. Alors, soyez à nouveau au rendez-vous le samedi 7 mars.

Inscription à [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)

## DES PESÉES

### Contre le gaspi

Il y a deux ans, à la mise en place des semaines de pesées permettant de quantifier le gaspillage alimentaire à la restauration scolaire, 100 g/enfant/repas étaient jetés à l'issue des repas des enfants déjeunant le midi à la cantine de Leers. (70 g. de leurs retours plateaux, servis et non consommés). Lors de la dernière campagne menée en décembre, le nombre est tombé en moyenne à 50 g. La baisse est significative. Ces réguliers challenges de pesées de restes alimentaires entre groupes scolaires sont ludiques et récompensés par des smileys. Mais la sensibilisation des enfants au gaspillage et l'importance de ne pas jeter est réelle. Avec ces actions et le travail des équipes de restauration ayant le souci de confectionner des assiettes plus adaptées, non surchargées, avec les aliments non mélangés et la sauce à part, chacun prend conscience qu'il ne faut pas gâcher dans un souci économique et écologique.

# AUTONOMIE EHPAD

## L'unité de vie protégée Alzheimer

**S**ituée au rez-de-chaussée de l'EHPAD, à côté de l'accueil de jour, l'unité Alzheimer dispose de 13 places. Afin de répondre aux besoins des résidents désorientés, tout y a été pensé : luminosité, couloirs colorés, aménagements adaptés, espaces de circulation... L'unité est équipée d'un salon, d'une salle à manger, d'un petit jardin clôturé, d'une salle de soins et d'un espace Snoezelen. Ce dernier est utilisé pour anticiper les crises de certains résidents, leur apporter réconfort et calme. Les appartements, d'une superficie de 20 m<sup>2</sup>, sont aménagés d'un lit médicalisé, d'une salle de bains et de sanitaires adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Dans un souci de sécurité, tranquillité et bien-être, en plus de l'attention qui leur est portée, les résidents bénéficient d'un système d'appel malade (sous forme de montre à leur poignet).

Trois soignants, formés spécifiquement à l'accompagnement et à la prise en charge des troubles de la maladie d'Alzheimer, sont constamment présents dans l'unité. En plus des autres services de l'EHPAD, des activités adaptées aux besoins de chaque résident sont proposées tous les jours ainsi que des exercices réalisés une



fois par semaine avec l'ergothérapeute. Les résidents de l'unité peuvent aussi participer aux animations de l'accueil de jour.

**Résidence des Cygnes, 9 rue Jean Deprat.**  
**Tél. : 03 20 65 39 00 - Mail : [contact@ehpad-leers.fr](mailto:contact@ehpad-leers.fr)**

## POUR LES SENIORS, Le mardi, c'est chorale

Le répertoire, amené à évoluer en fonction des envies de chaque participant, est déjà diversifié : Michel Fugain, Yves Montand... Vous, cela ne vous dit peut-être rien. Mais les seniors de la ville sont fans. Ces morceaux ont bercé leur vie, ils en connaissent par cœur les paroles. C'est donc un réel plaisir de les entonner en groupe, chaque mardi, lors de leur temps de chorale des seniors. Plus qu'une séance de chant, la chorale est un vrai moment de convivialité, de partage et d'échange. Nos choristes seniors y viennent chanter, évidemment, mais également pour rencontrer de nouveaux amis, se souvenir, passer un bon moment. On rit beaucoup durant 45 minutes. Ce n'est pas pour autant que l'on en oublie de travailler.

Accompagnés par Christelle, professeure à l'École municipale

de musique, les chanteurs commencent par des exercices de respiration, s'essaient à quelques gammes, puis les choses sérieuses commencent. Un couplet, un deuxième, le refrain, progressivement les seniors se remémorent les paroles exactes et les reprennent en choeur jusqu'à pouvoir enchaîner la chanson en entier, accompagnés du piano ou d'une bande son, avant de passer à un autre morceau. On a hâte de pouvoir, un jour peut-être, assister à une restitution...

**La Chorale seniors chaque mardi, 10 h - 10 h 45 à la Résidence des 4 Vents puis 11 h - 11 h 45 à la résidence des Cygnes. Pas d'inscription au préalable. Gratuit. Ouvert à tous les seniors de Leers.**



# AUTONOMIE

## ATELIER GYMNASTIQUE DOUCE

### Pour les seniors de la Ville

Il est important pour la santé et le bien-être de chacun de se maintenir en forme. La pratique d'une activité physique comme la gymnastique douce apporte de véritables bienfaits sur le corps et l'esprit.

Depuis 2012, des ateliers sont proposés par la Ville aux Leersois de plus de 60 ans. À base de gymnastique, de motricité et d'équilibre, ils leur offrent la possibilité de faire un peu d'exercice tout en douceur.

Auparavant dispensés à la résidence des 4 Vents, ils se font depuis l'été dernier au complexe sportif Motte Bossut tous les mercredis de 10 h à 10 h 45. La salle étant plus grande, elle permet d'accueillir un public plus nombreux. Alors, si vous avez plus de 60 ans, inscrivez-vous. C'est gratuit !

**Ateliers gratuits sur inscription auprès du CCAS  
au 03 20 20 06 05.**



## LE DOSSIER USAGER INFORMATISÉ

### Pour une meilleure coordination entre professionnels

Afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la cohérence de l'accompagnement social et médico-social, le DUI a été déployée à l'EHPAD résidence Les Cygnes et à la résidence autonomie Les 4 vents. L'ARS en a financé l'acquisition via un appel à projet dont le CCAS de Leers était porteur pour 18 établissements. Une subvention de 42 000 € a dans cette optique été allouée au CCAS.

Le dossier usager informatisé (DUI) est un outil numérique central dans les établissements sociaux et médico-sociaux. Il remplace les dossiers papier, regroupe, au même endroit, l'ensemble des informations nécessaires au suivi d'un usager : données administratives, évaluations sociales, projets personnalisés, interventions, transmissions, documents juridiques, aides sollicitées. Évidemment, il s'inscrit dans les exigences réglementaires actuelles, notamment celles liées à la protection des données personnelles (RGPD) et à la modernisation de l'action sociale.

Au-delà de la simple dématérialisation, le DUI permet d'améliorer la coordination entre professionnels. Les informations sont mises à jour en temps réel, partagées de manière sécurisée et accessibles uniquement aux personnes habilitées. Ainsi, cela facilite la continuité de l'accompagnement, limite les pertes d'information et renforce la traçabilité des actions.

Avec le DUI, une meilleure qualité de service peut être offerte aux usagers. En effet, la réalisation des projets personnalisés peut être soutenue, les pratiques structurées, la charge administrative réduite et de nouvelles possibilités d'analyse offertes.

## JOB DATING

### Préparez vos CV !



Il n'est jamais trop tôt pour commencer à penser et surtout à chercher un job d'été ou trouver une alternance afin de poursuivre ses études dans de bonnes conditions. C'est pourquoi, le Job Dating proposé chaque année en partenariat Ville de Leers / Mission locale Wattrelos-Leers se fera en février prochain sur le thème Job d'été et alternance. Quel que soit votre âge, quel que soit votre profil, quelle que soit votre expérience, soyez au rendez-vous le 11 février. N'oubliez pas vos CV !

**Job dating le 11 février salle A. Kerkhove.**

# TRIBUNES

## GLAM

**En raison de  
la période électorale,  
la tribune politique  
du GLAM ne paraîtra  
plus jusqu'aux élections  
municipales de mars 2026.**

Jean-Philippe ANDRIÈS  
Tél. : 06 27 36 05 48  
glamleers@bbox.fr

## VITALISER LEERS

2025 aura apporté son lot de difficultés. Beaucoup de familles leersoises ont traversé des moments lourds : la perte d'un proche, la maladie, les inquiétudes du quotidien. À toutes et tous, j'adresse mes pensées les plus sincères. Au-delà de ces épreuves personnelles, le contexte global aura été particulièrement marqué par la morosité : pouvoir d'achat, sécurité, isolement... Mais ces difficultés ne doivent pas désorienter notre boussole commune. Une mairie a pour premier devoir de protéger chacun de ses administrés, c'est la pierre angulaire du contrat social. Mais elle doit aussi entretenir la confiance dans l'action collective – cette force qui nous unit et nous permet d'avancer ensemble. Cela ne saurait se faire sans une action franche et solide, source de toute légitimité. Pour 2026, je formule donc un premier vœu : que les Leersoises retrouvent foi en l'action collective. Cela passe par le plaisir d'être ensemble, de (re)découvrir l'autre. Les années d'isolement liées au COVID ont laissé des traces ; gommons-les par le volontarisme et la convivialité. Car l'action collective, c'est d'abord le sens du «servir avant de se servir».

Mon second vœu est que les Leersoises retrouvent foi en leur ville. Sous les nuages du pessimisme, on oublie souvent nos atouts : un cadre champêtre, un dynamisme associatif, une proximité précieuse, un tissu économique solide. Bien sûr, regardons lucidement nos fragilités, mais ayons aussi conscience de nos forces. Beaucoup nous les envient ; sachons les vitaliser ensemble

## VIVRE À LEERS

En période électorale, la loi encadre strictement la communication municipale. La majorité ne peut plus utiliser le bulletin municipal pour promouvoir son action ou ses réalisations, afin de garantir l'égalité entre toutes les listes et le respect du suffrage universel.

Les élus minoritaires conservent toutefois un droit d'expression dans le bulletin, leur permettant d'informer les citoyens sur le mandat en cours, dans le respect du pluralisme et de la neutralité.

Conformément à ces règles, le groupe Vivre à Leers ne présentera pas ses nouvelles propositions dans ce bulletin municipal. Celles-ci seront diffusées dans nos propres communications et outils de campagne, afin de respecter pleinement la législation électorale tout en permettant aux Leersoises et aux Leersois de découvrir nos projets et initiatives pour la Ville.

Mathieu JOHNSTON  
Tél. : 06 15 41 04 94  
mathieu.johnston@gmail.com

Jérémie ROTSAERT Tél. : 06 87 12 03 22  
jeremy@vivrealeers.fr  
<https://www.vivrealeers.fr/>

# l'Agenda Février et mars 2026

municipal et associatif

Informations fournies par les associations avant le 15 décembre.

## Les mercredis, jeudis et dimanches de chaque mois Bibliothèque



Associative, la bibliothèque est gérée par l'Amicale laïque. Installée au 35 rue Joseph Leroy au même étage que le cinéma, elle compte romans, BD, albums jeunesse... Fermée lundi, mardi, vendredi, samedi ; elle est ouverte mercredi 9h30-11h30, jeudi 16h-18h, dimanche 10h-12h.

Renseignements :  
[bibliotheque.leers@gmail.com](mailto:bibliotheque.leers@gmail.com)  
<https://amicalcine.fr/bibliotheque/>

## Les deux 1ers dimanches de chaque mois

### Rencontre de collectionneurs

Si vous êtes passionnés d'objets rares ou insolites, venez à la rencontre de la section Collectionneurs de l'Amicale laïque. Tous les 2 premiers dimanches de chaque mois, de 10h à 12h. Renseignements : collectionneurs. [leers@gmail.com](mailto:leers@gmail.com)



## Dimanche 1<sup>er</sup> février Spectacle temps, danse, musique

Par l'association Artanime.  
15h, salle A. Kerkhove.

## Lundi 2 février

### Don du sang

14h-19h, salle Pasteur.



## Mercredi 4 février

### Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de Ville de 14h à 17h.

Gratuit, sans rendez-vous.

## Vendredi 6 février

### Assemblée générale du CEL

19h, salle Pasteur.



## Samedi 7 février

### Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes nouveaux à Leers, inscrivez-vous à [protocole@ville-leers.fr](mailto:protocole@ville-leers.fr)

Accueil de 8h30 à 12h en mairie.

Garderie pour les enfants prévue, à préciser lors de l'inscription.

Voir page 12

## Samedi 7 février

### Soirée Loto du LOS Football

Salle Pasteur.



## Dimanche 8 février

### Compétition du LOS Karaté

Salle A. Daudet.

Compétition Régionale de Karaté Taï-jitsu. Individuel, 8h passeport, début de compétition à 8h30. Équipe adultes à 13h, passeport et début de la compétition à 13h30.

Infos sur le facebook loskarate

## Dimanche 8 février

### Thé dansant

Par l'association Nos jeunes années.  
14h30-16h, salle A. Kerkhove.



## Mercredi 11 février

### Job dating

Organisé par le CCAS et la Mission locale.  
Salle A. Kerkhove. (Voir page 19)



## Vendredi 13 février

### Assemblée générale de l'AESL

18h30, salle Pasteur.

## Les 13-14-15 février

### 3 coups en 3 jours

Par la Pirouette Théâtre.

Salle A. Kerkhove. Le vendredi 13 à 19h : Comedy club. Le samedi 14 à 19h : Une semaine... pas plus ! Le dimanche 15 à 15h : Sketches à gogo  
Infos facebook de la pirouette

## Samedi 14 février

### Assemblée générale des Amis de Fraouton

10h30, salle Pasteur.

## Samedi 14 février

### Loto LOS Pétanque

18h, Boulodromme.



## Mardi 17 février

### Atelier Zéro Déchet parent-enfant

« Fabrique ton nichoir à oiseaux ». 14h30-16h30, salle Herteler.  
Inscriptions : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr) ou 03 20 20 06 00.

## Dimanche 22 février

### Banquet du Club des anciens

Salle A. Kerkhove à partir 12h.  
Inscriptions au club le mardi de 14h à 17h, avant le 17 février.



## Avant le 28 février

### Inscriptions jubilaires

Si vous fêtez votre 50<sup>e</sup>, 60<sup>e</sup> ou 70<sup>e</sup> anniversaire de mariage en 2026, faites-vous connaître auprès du service animation pour participer à la cérémonie des jubilaires du samedi 23 mai.  
Inscription avec justificatif de domicile et livret de famille auprès du service animation. Infos : 03 20 20 06 06.



## Samedi 28 février Rep'Leers Café

Maison des Jeunes,  
complexe Daudet, rue Roger Salengro,  
de 9 h à 11 h 30.



## Samedi 28 février Carnavaleers

Départ à 15 h, Esplanade Deprat.  
Voir page 12.



## Samedi 28 février Assemblée générale des Amis du jardin

14 h, salle Pasteur.

## Dimanche 1<sup>er</sup> mars Loto du LOS Basket

Salle Pasteur, l'après-midi.

## Mardi 3 mars Zumba Party

Par Artanime, salle A. Kerkhove à 19 h.

## Mercredi 4 mars Bus accès au droit

Parking de l'Hôtel de  
Ville de 14 h à 17 h.  
Gratuit, sans rendez-vous.



## Samedi 7 mars Ramassage citoyen des déchets

Ramassage citoyen dans le cadre des  
Hauts-de-France Propres.  
14h30-16h30, départ parking A. Daudet.  
Inscriptions : [contact@ville-leers.fr](mailto:contact@ville-leers.fr)  
ou 03 20 20 06 00.



## Samedi 7 et dimanche 8 mars Marché de seconde main

Par l'Association des familles.  
8 h-15 h, salle Pasteur.  
Inscriptions et renseignements :  
06 28 19 82 06 ou 06 22 23 05 58  
[assofamillesleers@hotmail.com](mailto:assofamillesleers@hotmail.com)

## Vendredi 13 mars Assemblée générale Ateliers artistiques du moulin

18 h 30, salle Pasteur.

## Samedi 14 mars Déchèterie mobile

Attention cette année la déchèterie  
s'installera à Leers le 3<sup>e</sup> samedi du mois  
et non plus le dimanche.  
Parking du cimetière La Croix des  
Bergers, rue Louise de Bettignies,  
de 9 h 30 à 12 h 30.



## Dimanches 15 et 22 mars Élections municipales

## Vendredi 20 mars Assemblée générale du Don de sang bénévole

Salle Pasteur, 18 h.

## Mardi 24 mars Repas baguette

Par les Amis de Fraouton - Cameroun.  
19 h, salle M. Lefebvre.

## Mercredi 25 mars Passage de la balayeuse

Dans les rues du M<sup>al</sup> Leclerc, Hoche,  
de Lys, de Wattrelos, Pierre Catteau,  
Léonard de Vinci, Jules Ferry, Suffren,  
du Château d'eau et avenue de Verdun.



## Jeudi 26 mars Passage de la balayeuse

Dans les rues Joseph Leroy, Roger Salengro,  
des Patriotes, L. Gambetta,  
du M<sup>al</sup> de Latre de Tassigny, Victor Hugo,  
du G<sup>al</sup> de Gaulle, Jean Jaurès, Franklin,  
du C<sup>ne</sup> Picavet, de Gibraltar droite, et  
gauche, de Néchin, Louise de Bettignies  
et Aurèle Guénard.



Stationnement interdit de 8 h à 17 h.

## Samedi 28 mars Rep'Leers Café

Maison des Jeunes,  
complexe A. Daudet, rue Roger Salengro,  
de 9 h à 11 h 30.



## Samedi 28 mars Tournoi de la St-Patrick

Par le LOS Volley, 18 h - 23 h,  
salle A. Daudet.

## Dimanche 29 mars Bal country

Par Karacol, salle A. Kerkhove.

## Samedi 4 avril Stand du commerce équitable sur le marché

9 h - 12 h, parking de l'esplanade Jules  
Deprat.

**RETRouvez AUSSI**  
toutes les infos de la ville sur :

le site Internet de la Ville  
[www.ville-leers.fr](http://www.ville-leers.fr)



le Facebook



l'Instagram



l'application mobile  
Android



ou en vous inscrivant à la newsletter



**Amical-Ciné**  
35 rue Joseph Leroy  
Tél. : 03 20 80 05 31  
amical.cine@gmail.com  
www.amicalcine.fr



### Lundi 2 février Ciné-conférence

Ciné-conférence avec le film *L'Inconnu de la Grande Arche*. Film suivi d'une conférence sur le thème « À la Rencontre des Architectes dans le Cinéma » menée par Lucie Garçon, conférencière en arts visuels. Séance dans le cadre du dispositif « Toile de fond ».

### Lundi 16 février Ciné-concert



À 10h30, ciné-concert « La Princesse et le Rossignol » avec le pianiste Cyrille Auaure. Accessible à partir de 2 ans. Tarif unique de 3,50 € pour tout le monde. Séance dans le cadre du dispositif « La Première Toile », pour que les plus jeunes découvrent le cinéma.  
**Retrouvez programmation et infos sur facebook Amical Ciné Leers et instagram**

### Avis aux associations !

Ces pages d'agenda sont à votre disposition. Profitez-en pour communiquer sur vos actions, manifestations, assemblées générales. Pour cela, merci de nous faire parvenir dates, heures, lieux et coordonnées à communication@ville-leers.fr. Pour le prochain Leers Infos d'avril, ce sera avant le 15 février.

## Au Centre Petite Enfance



Retrouvez l'ensemble des animations proposées au CPE les prochaines semaines. Ateliers pour parents avec ou sans leurs enfants.

- Lundi 9 février : carnaval de la crèche familiale, salle Dubois, l'après-midi
- Mardi 10 février : carnaval de la crèche collective au CPE
- Mardi 10 février : carnaval du RPE, salle Dubois, 9h30-11h30
- Du 16 au 20 mars, semaine petite enfance au CPE
- Lundi 30 mars, chasse à l'oeuf de la crèche familiale, salle Dubois, l'après-midi
- Mardi 31 mars, chasse à l'oeuf du RPE 9h30-12h, salle Dubois

Centre Petite Enfance,  
43 rue du Général de Gaulle,  
Tél. : 09 73 32 05 48.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

Anouk Gogny, le 29 novembre  
Basile Descol, le 7 décembre  
Zayanna Tétiot, le 1<sup>er</sup> janvier  
Louise et Iris Dubois le 3 janvier

### Naissances

Aurélien Beyaert et Margaux Hillion, le 17 janvier

### Décès

Franciane Deloffre veuve Duquesnoy, le 30 octobre  
André Féfeu, le 24 novembre  
Muriel Legagneux veuve Veys, le 27 novembre  
Monique Carbonnelle veuve Maes, le 15 décembre  
Sandrine Werbrouck épouse Bougamont, le 22 décembre  
Robert Bourez le 12 janvier

## Maison Des Jeunes

- Mercredis des périodes scolaires. Créneau « Ateliers Collégiens » de 12h à 13h15. Rendez-vous à partir de 12h, salle Boileau. Créneau sportif avec possibilité de ramener son repas au local.
- Vendredis des périodes scolaires. Soirées thématiques entre 17h30 et 20h30 à la MDJ.
- Samedi vélo. Balade à vélo de 14h30 à 16h30 afin de découvrir un endroit de la métropole et de valoriser ce moyen de déplacement auprès des jeunes. (12 participants maximum)
- Vacances d'Hiver. Du lundi 16 au vendredi 27 février à la Maison des jeunes. Inscriptions à partir du mardi 27 janvier.



Maison Des Jeunes, Complexe A. Daudet, rue Roger Salengro.  
Tél. : 03 20 75 62 59.

**SAMEDI 28 FÉVRIER**

**15 H**

# **CARNAVALEERS**

**DÉPART:  
PARKiNG DEPRAT**



VILLE DE  
**Leers**